



Plus forts ensemble !

DECLARATION UNSA EDUCATION VOSGES

CDEN du 4 février 2019

Monsieur Le Préfet des Vosges,
Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

En ce début d'année, la fédération de l'Unsa Education souhaite rappeler son attachement aux instances et à leur périmètre d'intervention. Le respect des instances, le respect du temps de préparation et des convocations comme de leur tenue est un gage pour le maintien d'un dialogue social de qualité entre l'administration et les représentants des personnels.

L'Unsa Education était intervenue sur de très nombreux cas en groupe de travail, relayant les chiffres et les arguments de nos collègues. Des écoles ont vu leur situation évoluer et nous nous en réjouissons mais certaines nécessitent encore que nous nous penchions sur leur problématique.

Il nous apparaît de fait nécessaire que pour chaque situation évoquant un poste on puisse s'intéresser aussi à la conséquence sur le personnel concerné. En effet, une analyse fine des situations conduisant à des décisions cohérentes et responsables ne pourra être réalisée qu'avec l'ensemble des éléments de réflexion. C'est pourquoi nous souhaitons également que les CSP et taux de pauvreté de chaque école soient indiqués dans les prochains documents.

Concernant les écoles des Vosges en effet, la Fédération de l'Unsa Education est très inquiète pour la rentrée 2019. Dans notre département, la communauté éducative, les parents, les élus se mobilise au rythme des instances locales de préparation de la rentrée scolaire prochaine. L'Unsa Education, attentive à ces mobilisations, alerte encore une fois sur la dégradation à venir des conditions d'enseignement et d'apprentissage, notamment dans les écoles rurales où les structures à deux classes doivent faire face à une organisation pédagogique complexe. La prise en compte des élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'individualisation des aménagements pédagogiques et la gestion des élèves à besoins particuliers sont souvent très compliquées dans ces classes, qui peuvent compter jusqu'à 4 niveaux, pour un enseignant parfois seul dans son école.

C'est pourquoi, nous renouvelons notre demande que les moyens de fonctionnement des écoles, qui se trouvent dans cette situation, soient examinés avec la plus grande attention.

UNSA Education Vosges

*4 Côte Vinseaux
88000 EPINAL*

03.29.82.12.44 / 88@se-uns.org

**la fédération des métiers
de l'Éducation**



Nous demandons également une vigilance particulière sur les dispositifs ULIS : dans les écoles concernées, l'Unsa Education souhaite que l'inclusion dans les classes de références entre dans les paramètres retenus pour les moyens donnés aux écoles, en comptant par exemple les élèves d'Ulis dans les effectifs de l'école.

Pour aider à l'inclusion des élèves à profil particulier dans les écoles et au suivi des élèves relevant de la MDPH, l'Unsa Education souhaite la création dans notre département de postes supplémentaires de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés au sein des Rased.

Nous nous inquiétons de l'avenir des SEGPA dans notre département et ne comprenons pas la décision de fermer celle de Rambervillers.

De plus, alors que le décret sur la 2ème heure supplémentaire "imposée" dans le second degré est en discussion pour une application au 1er septembre prochain, la fédération de l'Unsa Education tient à réaffirmer sa plus ferme opposition. Cette augmentation du temps de travail n'est pas une solution. En dégradant la qualité des enseignements par une hausse du temps de travail des professeurs sous la contrainte, recourir aux heures supplémentaires obligatoires est une étape supplémentaire vers la réduction des ETP, déjà consécutive dans notre département.

Merci pour votre attention.

UNSA Education Vosges

*4 Côte Vinseaux
88000 EPINAL*

03.29.82.12.44 / 88@se-uns.org

**la fédération des métiers
de l'Éducation**

UNSA
éducation